

CHAMPIONNATS INTERCLUBS DES JEUNES

Samedi, le 12 octobre 2019

Dimanche, le 13 octobre 2019

Stade Josy Barthel, Luxembourg - Org.: CELTIC

Dispositions spéciales

1. La participation est limitée par club et par épreuve individuelle à 3 athlètes dont les 2 meilleurs entrent en ligne de compte pour le classement interclubs. Par club et par relais elle est de 2 équipes dont la meilleure entre en ligne de compte pour le classement interclubs.

Des classements interclubs séparés pour les garçons et les filles seront établis. Le résultat est calculé suivant le tableau de pointage DLV.

2. Un(e) Minime qui d'après les dispositions de l'article 12 du Code d'athlétisme participe aux championnats interclubs des Cadet(te)s ne peut prendre part qu'à deux épreuves individuelles et au relais. Les Cadet(te)s et Juniors masculins et féminines ne peuvent prendre part qu'à trois épreuves, relais compris.

Minimes m & f	Minimes	Cadet(te)s			Juniors masc. et fém.		
	2 indiv. + 1 relais	2 indiv. + 1 relais					
Cadet(te)s		2 indiv. + 1 relais	ou	3 indiv.	2 indiv. + 1 relais	ou	3 indiv.
Juniors m & f					2 indiv. + 1 relais	ou	3 indiv.

3. Au cours des présents championnats interclubs un(e) athlète ne peut participer qu'aux épreuves d'une seule catégorie d'âge à l'exception des courses de relais.

Un(e) Cadette ne peut doubler le même jour 400 m et 3000 m. Un(e) Minime concourant dans la catégorie des Cadet(te)s ne peut doubler le même jour 400 m et 3000 m et ne peut doubler pendant les deux jours 800 et 3000 m.

4. Les épreuves sont réparties en 9 groupes. Pour l'année 2019 le tirage au sort effectué par la FLA a donné la répartition suivante :

Clubs:		CAS	C
CAB	A	CELTIC	B
CAD	D	CSL	I
CAEG	G	FOLA	F
CAPA	H	RBUAP	E

Épreuves techniques

Le nombre d'essais dans les épreuves techniques (sauf hauteur et perche) est limité à 4 (quatre).

Saut en hauteur

Au saut en hauteur la progression à partir de la hauteur choisie par le/a concurrent/e le/a plus faible est de 5 cm ; elle est de 3 cm à partir de 1,85 m pour les Cadets et les Juniors masculins, respectivement à partir de 1,50 m pour les Cadettes et les Juniors féminines.

La différence entre la hauteur choisie par le/a concurrent/e le/a plus faible et la hauteur de référence de 1,85 m,(CM et JM), respectivement 1,50 m (CF et JF) doit être de 5 cm ou un multiple de 5 cm.

L'athlète resté/e seul/e dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

Saut à la perche

Au saut à la perche la progression à partir de la hauteur choisie par le concurrent le plus faible est de 20 cm ; elle est de 10 cm à partir de 3,50 m.

La différence entre la hauteur choisie par le concurrent le plus faible et la hauteur de référence de 3,50 m doit être de 20 cm ou un multiple de 20 cm.

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

Composition des équipes de relais

Les compositions définitives des équipes de relais et l'ordre des coureurs sont à communiquer/confirmer au secrétariat de la réunion au plus tard 1 heure avant le départ prévu pour la course de relais. Le non-respect de cette règle par une équipe entraînera sa disqualification.

Occupation des aires de compétition

L'accès au terrain et à la piste est interdit aux entraîneurs ainsi qu'aux athlètes non participant/e/s. L'échauffement n'est autorisé qu'en dehors de la piste resp. du terrain principal.

Contrôle des engins (poids, disque, javelot)

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres engins pour les épreuves des lancers si, au préalable, ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée. Les engins sont contrôlés 60 minutes avant le début du concours respectif au dépôt de matériel du stade.

Réclamations

Article IAAF 146, voir au Guide FLA Piste 2019 sub « Lignes de conduite administratives et techniques » -> Publication des résultats - Réclamations.

Imprévus

Les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par le juge-arbitre de la réunion.

Inscriptions

Les inscriptions nominatives sont à adresser :

pour le mardi, 08 octobre 2019 à 24.00 heures au plus tard :

-> **CELTIC** : e-mail : celtic@celtic.lu

-> **F.L.A.** : e-mail : inscription@outdoor2019 fla.lu

Les noms des juges et la composition des équipes de relais sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions

1^{ère} journée - samedi, le 12 octobre 2019

Programme

Minimes fém.	80 m haies (8) - 800 m (3) - javelot (2)
Cadettes	100 m (1) - 800 m (1) - poids (8)
Juniors fém.	100 m haies (5) - 3000 m (5) - hauteur (3) - javelot (1) - 4x100 m (7)
Minimes masc.	80 m haies (3) - 1000 m (9) - longueur (4) - perche (6)
Cadets	400 m (4) - 3000 m (7) - perche (6) - hauteur (4) - 4x100 m (2)
Juniors masc.	100 m (6) - 800 m (2) - longueur (7) - perche (6) - poids (9) - disque (5)

Horaire

15.00 h.	80 m haies MF	
15.15 h.	80 m haies MM	perche MM/CM/JM hauteur JF poids CF
15.30 h.		javelot MF longueur MM
15.45 h.	100 m haies JF	
15.55 h.	100 m CF	
16.10 h.	100 m JM	
16.25 h.	800 m MF	poids JM
16.35 h.	800 m CF	javelot JF hauteur CM
16.45 h.	800 m JM	longueur JM
17.00 h.	400 m CM	
17.15 h.	1000 m MM	
17.25 h.	3000 m JF	
17.30 h.		disque JM
17.40 h.	3000 m CM	
18.00 h.	4 x 100 m JF	
18.15 h.	4 x 100 m CM	

2^{ème} journée - dimanche, le 13 octobre 2019

Programme

Minimes fém.	100 m (3) - longueur (1) - 4x100 m (8)
Cadettes	400 m (1) - 3000 m (6) - hauteur (5)
Juniors fém.	100 m (7) - 800 m (9) - longueur (8) - poids (7) - disque (9)
Minimes masc.	100 m (9) - javelot (4) - 4x100 m (4)
Cadets	100 m (2) - 800 m (5) - poids (3)
Juniors masc.	110 m haies (6) - 3000 m (8) - hauteur (2) - javelot (6)

Horaire

15.00 h	110 m haies JM	hauteur CF javelot JM poids JF
15.10 h	100 m MF	
15.25 h	100 m MM	longueur MF
15.40 h	100 m CM	
15.50 h		javelot MM
15.55 h	100 m JF	
16.10 h	800 m CM	
16.25 h	800 m JF	hauteur JM poids CM
16.35 h	400 m CF	longueur JF
16.50 h	3000 m JM	
17.10 h	3000 m CF	disque JF
17.25 h	4x100 m MF	
17.40 h	4x100 m MM	